

A Orléans, le 16 janvier 2019

Objet : Activités du club

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Votre association est affiliée à la Fédération Française de Natation et, à ce titre, elle se doit de respecter les statuts et en particulier l'article 19-1 qui stipule que TOUS les adhérents doivent être licenciés. En validant l'affiliation de votre club à la FFN, vous vous engagez à respecter cet article.

Il apparaît qu'à ce jour, de nombreux clubs ne sont toujours pas en règle avec ces statuts et je me permets d'attirer l'attention des structures concernées sur les risques encourus sur ce point.

En effet, hormis les aspects éthiques et de solidarité que chaque association doit avoir vis-à-vis de sa Fédération, il s'agit d'accepter un traitement particulier d'une association par rapport aux autres associations du même territoire et, en ne licenciant pas l'ensemble de ses membres, le club s'expose à des poursuites par l'administration fiscale.

En effet, en animant des séances de natation loisirs, bien-être ou aquaforme pour de simples adhérents, l'association entre dans le champ commercial et concurrentiel et se trouve ainsi soumise à la règle dite des 4P (Prix, Public, Produit, Publicité) et contrainte à déclaration aux services fiscaux et paiement de la TVA.

En respectant les statuts et licenciant tous vos adhérents à la FFN, fédération reconnue d'utilité publique, vous vous exonérez de ce risque

Je ne souhaite bien évidemment pas qu'une telle situation se produise et que nos clubs soient poursuivis, mais plusieurs associations ont déjà été condamnées pour une situation identique et il serait regrettable qu'il en soit de même pour votre club.

La fédération a bien compris vos contraintes et difficultés en diminuant très largement le coût d'une licence, répondant ainsi aux demandes réitérées par les clubs depuis longtemps, pour le passer à 10 euros afin de ne pas pénaliser ses structures.

Je compte sur vous pour faire appliquer cette règle et faire ne sorte que la situation devienne réglementaire.

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président  
**Michel SAUGET**



**ERFAN Centre Val de Loire**

Maison des sports de Touraine  
1 Rue de l'aviation  
37210 PARCAY MESLAY

02 47 40 25 46 [erfan@centre-val-de-loire.ffnatation.fr](mailto:erfan@centre-val-de-loire.ffnatation.fr)

**FFN Centre Val de Loire**

Résidence Archimède Bureaux  
11 avenue du Président John Kennedy  
45100 ORLEANS

02 38 86 46 26 [ligue@centre-val-de-loire.ffnatation.fr](mailto:ligue@centre-val-de-loire.ffnatation.fr)